

# Programme d'activités 2017-2018

Pour commencer je rappelle à nouveau le but de notre association.

**Connaître et transmettre**, être des « *passeurs d'histoire* ». Notre objectif est de prendre conscience, et de faire prendre conscience, que tout ce que nos ancêtres ont fait, nous devons, autant que faire se peut, chercher à le connaître, le rassembler, le sauvegarder, afin de pouvoir le transmettre à nos enfants. Le fil qui nous relie au passé ne doit pas être rompu, à un moment où il est doublement fragilisé, par les bouleversements de la société qui nous éloignent à grande vitesse de ce qui fut la vie d'avant, et par le déficit de communication entre les générations.

Entretenir la flamme, en faisant vivre ce passé à travers la pratique du patois, les expositions et les livres, sauvegarder ce qui peut l'être par des restaurations, et conserver la mémoire de ceux qui nous ont précédés, au-delà de nos vies, par nos écrits et notre archivage numérique, telle est la raison d'être de SHP.

**J'avais l'an dernier détaillé l'ensemble des moyens qui pouvaient être mis en œuvre pour atteindre ces buts, en les rassemblant en quatre objectifs opérationnels :**

- **Connaître** par un travail de recherche, de recueil de témoignages, et d'écriture.
- **Conserver** par l'archivage, la numérisation et la conservation d'objets.
- **Transmettre**, par les expos, les livres, le site, le bulletin, et le patois.
- **Agir**, en faisant, dans les domaines de la langue (le patois), des chemins, du petit patrimoine, ou de l'animation

Vaste programme sur lequel je ne reviendrai pas, et que la faiblesse du nombre d'adhérents actifs ne permet pas de mettre en œuvre dans sa totalité.

**Il nous faut donc recentrer nos activités :**

Outre le **patois**, qui en constitue un des fleurons, dont vient de vous parler Denis, et qui fonctionnera toujours dans le cadre de SHP mais de manière autonome, l'activité de SHP devra se concentrer, si vous en êtes d'accord, sur **4 autres thèmes** principaux, ce qui en fait 5 au total.

Auparavant précisons ce que nous entendons, Denis, moi, et toutes les personnes qui travaillent avec nous, par autonomie. **L'autonomie**, c'est la possibilité pour le groupe patois de se gérer lui-même, de décider de son organisation, de ses méthodes de travail, de son programme, en toute liberté, en respectant simplement les objectifs de SHP tels que je les ai précisés, en tenant informé le bureau de ses activités, et en demandant l'avis ou l'accord du Président ou du bureau pour les décisions importantes. J'avais même proposé une autonomie financière avec un budget annexe géré par le trésorier-adjoint (qui serait membre du groupe patois), en relation avec le trésorier en titre de SHP. De la même manière, il est à mon avis indispensable qu'un responsable du groupe patois soit membre du bureau, avec une fonction par exemple de vice-président ou de secrétaire-adjoint. Un tel fonctionnement assurera, et en grande partie assure déjà, puisque c'est ainsi que nous fonctionnons, la tranquillité du président de SHP qui est déchargé d'une tâche, et celle du responsable du groupe patois qui n'est pas obligé sans cesse de se référer à un pseudo-chef, qui pourrait ralentir son travail, ou même le contrecarrer.

Ce type de fonctionnement, qui me satisfait complètement, j'en rêve pour les trois autres domaines dont je disais précédemment qu'ils constitueraient nos axes de travail. L'idéal serait qu'une ou deux personnes, pour chacun de ces thèmes, endosse la responsabilité, comme Denis le fait pour le patois. C'est-à-dire que ces personnes ne soient pas seulement des personnes qui aident, qui donnent un coup de main, mais qui déchargent moralement le président de devoir tout organiser, penser à tout, et petit à petit à en faire chaque jour davantage, car ayant seul la connaissance globale de chaque affaire, le président est amené à seul avoir la capacité d'exécuter. Heureusement cela n'est pas vrai, tout à fait pour tout. Pour le patois et les finances, les deux responsables Denis et Jean-Marc travaillent en autonomie, mais bien sûr en relation avec moi. J'ajoute que je bénéficie de l'aide précieuse et indispensable de la secrétaire, Chantal, permise par son dévouement et sa proximité. Mais nous ne pouvons pas continuer à fonctionner comme ça, c'est usant pour moi, et pour Chantal à qui je demande beaucoup, et frustrant pour les autres. Cela génère même des tensions qui sont psychologiquement difficiles à supporter. Il faut donc, pour remédier à tous ces maux, que des

volontaires acceptent des tâches de responsabilité dans 3 domaines, qui sont ceux des thèmes dont je voulais justement parler...et d'un autre.

### **Quels sont-ils ces autres thèmes ?**

**-la recherche historique**, notamment par l'exploitation des archives municipales (reprise du travail d'inventaire, poursuite du travail sur l'état-civil, dépouillement des registres de délibérations, etc.). Là je veux bien assumer la responsabilité, c'est mon domaine de compétence et mon intérêt premier.

**-le travail sur le patrimoine bâti** : achèvement de l'inventaire du petit patrimoine bâti, inventaire des maisons « retour migrants » et des bâtiments agricoles attenants, restauration et aménagement de quelques (petits) poulaillers. Là il faudrait un autre responsable.

**-La mise en valeur du patrimoine naturel** : Par la remise en état ou l'entretien d'un certain nombre de chemins, et ceci étant obtenu, l'établissement, le balisage et la promotion de circuits de randonnée. Là aussi il faudrait un autre responsable.

-Un quatrième thème mériterait aussi qu'un responsable s'en occupe et le fasse renaître, c'est celui de **l'animation** dont j'ai parlé dans le rapport moral.

### Appel est lancé aux candidats !

Parallèlement cela signifie une réduction du nombre des expos et de l'écriture de livres qui ne se feront plus qu'en fonction de l'opportunité.

Concrètement nos activités à venir, outre le patois, dont vous a parlé Denis seront les suivantes :

### **Les activités :**

Je ne vais parler que de ce dont je veux bien continuer à assurer la responsabilité, comme je l'ai dit tout à l'heure, c'est-à-dire ce qui est lié à la recherche historique. Elles sont au nombre de 3, plus une.

- les expos et les livres n'auront plus le caractère systématique qui prend la forme d'une commande à honorer avec beaucoup de contraintes pour être à la hauteur de ce qu'on attend de nous, mais ils seront l'aboutissement d'un travail qui aura porté ses fruits et dont on voudra faire profiter le public.

Il nous reste cependant une commande « morale » à honorer, c'est le travail de mémoire sur la guerre de 14-18, en 2018. Je pense qu'il sera nécessaire de faire une expo sur le bilan de la guerre pour notre commune, et surtout qu'il faudra sortir à cette occasion notre troisième livre qui pourrait contenir principalement :

-des lettres et récits d'acteurs de 14-18 (Carnet de Roger Billy, lettres de Marcel Malanède, et extraits du récit de Léonard Couturier mis en page par Bernard Bondieu)

-le récapitulatif de toutes les fiches des poilus sannatois morts à la guerre (fiches simplifiées, avec photos si possible)

-le bilan de la guerre (cf. expo).

En attendant, nous continuerons à honorer nos morts le 11 novembre avec la lecture des fiches biographiques des soldats décédés.

L'expo et le livre suivant, sans que l'on se fixe de date, ni qu'on s'impose un contenu, l'un et l'autre dépendront de nos recherches, et de leur aboutissement, pourrait porter sur les maçons sannatois et leurs constructions, ici surtout, mais également ailleurs si on en trouve !

Notre communication institutionnelle ou scientifique avec nos adhérents ou le public continuera à se faire par l'intermédiaire de SHP infos et du site. Pour SHP infos, j'essaierai de m'en tenir à une parution trimestrielle. Pour le site, profitant de la présence de Laurence, je vais lui remettre sur une clé USB, afin qu'elle les mette en ligne, l'expo sur le patrimoine lié à l'eau de septembre 2016, et l'expo d'avril 2017 sur les photos de mariage, communion et conscrits. Ensuite nous mettrons sur le site toutes les fiches d'état-civil autorisées (de 1850 à 1942, sauf les décès pour lesquelles c'est autorisé jusqu'à maintenant). Nous mettrons également en ligne, à la disposition de tout le monde, comme je l'avais annoncé dès le début, le premier livre de SHP à la rentrée. En réunion de CA nous avons convenu du principe d'une mise sur internet sous deux conditions : épuisement des ventes, et délai minimum de deux ans après parution, pour justement ne pas gêner les ventes. Certains étaient un peu réticents, mais je rappelle que si notre but n'est pas de perdre de l'argent, il n'est pas non plus d'en gagner excessivement. Notre but premier est comme je l'ai dit précédemment de « connaître et de transmettre »...transmettre au plus

grand nombre, et de manière durable, internet n'en est-il pas le meilleur moyen ?

Ce programme signifie que l'expo annuelle, (pour laquelle il faudra tout de même essayer de conserver ce rythme), de 2018 aura lieu en novembre, à l'occasion du centenaire de l'armistice. Il n'y aura donc pas d'expo au cours du prochain exercice. Par contre il y aura tout de même un grand moment festif comme l'a annoncé Denis, celui du patois. Il constituera en 2018 notre événement de printemps. (28 avril 2018).

Quant au prochain livre, le troisième, là, au contraire, l'intervalle sera raccourci, puisqu'il paraîtra environ un an et demi après le précédent.

Le quatrième livre, comme je le suggérais précédemment, je l'imagine bien sur le thème des maçons et des constructions, des maisons jusqu'à l'église, en passant par les bâtiments agricoles, et éventuellement des réalisations extérieures si l'on trouve des documents. D'ores et déjà j'en appelle donc à nous transmettre tous les documents et toutes les informations que certains d'entre vous détiennent sans doute, sur des ancêtres maçons, sur leur carrière et sur ce qu'ils ont bâti.

J'ajoute cette autre activité pour laquelle je veux bien continuer à m'investir, car, si elle représente parfois une contrainte, elle est avant tout un loisir, c'est l'organisation de randonnées pédestres. Elle se poursuivra malgré le petit nombre de participants. Considérant que le but n'est pas faire du chiffre, mais d'offrir aux Sannatois, et aux personnes que la commune accueille, la possibilité de marcher et de découvrir, ou de redécouvrir des lieux qu'habituellement ils ne fréquentent pas, ou guère.

Pour ce qui concerne les autres domaines pour lesquels j'appelais tout à l'heure à la candidature de responsables et d'animateurs, ils resteront en jachère si personne ne veut assumer ces tâches. Je rappelle que ce sont les domaines des chemins, du patrimoine bâti, et de l'animation.

**Fin du programme d'activités.**

-